

L'ACCOMPAGNEMENT DU CÉDANT EN 9 ÉTAPES

L'anticipation et la préparation de l'entreprise à la cession sont des étapes importantes pour une transmission réussie.

L'expert-comptable connaît votre entreprise et l'environnement économique dans lequel elle évolue. Il peut donc vous assister dans la phase de transmission pour que cette étape importante s'opère dans les meilleures conditions et en toute confidentialité.

Il définit avec vous les actions à mener pour préparer l'entreprise à la vente et procède à son évaluation après avoir réalisé un diagnostic complet de l'entreprise.

Il réalise un dossier de présentation de votre entreprise, peut définir un profil de repreneur et rechercher un candidat à la reprise.

La négociation et la conclusion de l'accord sont des étapes importantes au cours desquelles l'expert-comptable peut vous assister.

Il peut notamment participer à l'élaboration du protocole d'accord et des actes juridiques nécessaires pour sécuriser l'opération.

L'expert-comptable est également là pour faciliter le passage de témoins et vous accompagner dans la phase post-cession.

- 1 – Prise de connaissance du projet de cession
- 2 – Préparation de l'entreprise à la vente
- 3 – Evaluation de l'entreprise
- 4 – Etablissement du dossier de présentation
- 5 – Diffusion de l'offre
- 6 – Présélection de Repreneurs
- 7 – Participation aux négociations
- 8 – Participation à l'élaboration du protocole et des actes
- 9 – Accompagnement du cédant post-cession